



INFORMATIONS ESSENTIELLES

POUR LES JOUEURS

2026/27

NIVEAU: PROFESSIONNELS
ET SEMI-PROFESSIONNELS



FOR ALL



SOMMAIRE

5 - 13 Questions relatives au terrain

- 5 - 8 Cartons jaunes
- 9 - 11 Cartons rouges
- 12 Mesures rétrospectives
- 12 Encerclement des responsables de Match
- 12 Confrontations groupées
- 12 - 13 Célébration des buts / interaction avec la foule
- 13 Pyrotechnie
- 13 Slogans, déclarations, images et publicité
- 13 Contacts utiles

14 - 20 Antidopage

- 15 Dépistage des drogues
- 15 - 16 Accusations disciplinaires
- 16 Médicaments
- 17 Compléments alimentaires
- 17 Produits à base de cannabidiol (CBD)
- 18 Whereabouts
- 19 Signaler un cas de dopage
- 19 Règlements en matière de drogues sociales
- 20 Contacts utiles

21 Agents de football

22 Approbations de l'instance dirigeante

22 - 23 Intégrité liée aux paris

- 22 Paris
- 22 Informations internes
- 23 Trucage (y compris le trucage des matchs et des points)
- 23 Infractions commises dans d'autres sports
- 23 Contacts utiles

24 Commentaires aux médias et sur les réseaux sociaux

25 - 27 Discrimination

29 Protection des enfants

30 Clause de non-responsabilité





QUESTIONS RELATIVES AU TERRAIN

CARTONS JAUNES

L'accumulation de 5, 10, 15 ou 20 cartons jaunes lors des matches de ligue entraîne une suspension automatique dans cette ligue. Les cartons jaunes dans chaque compétition de coupe sont comptabilisés séparément et peuvent entraîner une suspension de cette compétition de coupe spécifique.

Les limites pour recevoir une sanction en conséquence de l'accumulation d'avertissements sont indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Catégorie 1. Joueurs des clubs de Premier League, EFL Leagues, National League, WSL et WSL2 disputant leur premier match de compétition (FTCM):

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS SE SONT ACCUMULÉS	NOMBRE D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	LIMITE (JUSQU'À ET Y COMPRIS)	SUSPENSION AUTOMATIQUE/ SANCTION	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE/SANCTION
Premier League	5	19 Matches de Premier League	1 Match	Premier League
	10	32 Matches de Premier League	2 Matches	
	15	Dernier jour de la même saison de jeu	3 Matches	
	20	Dernier jour de la même saison de jeu	Comme déterminé par une commission de réglementation	
EFL Leagues	5	19 Matches d'EFL League	1 Match	EFL Leagues
	10	37 Matches d'EFL League	2 Matches	
	15	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	3 Matches	
	20	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	Comme déterminé par une commission de réglementation	
National League	5	19 Matches de National League	1 Match	National League
	10	37 Matches de National League	2 Matches	
	15	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	3 Matches	
	20	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	Comme déterminé par une commission de réglementation	

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS SE SONT ACCUMULÉS	NOMBRE D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	LIMITE (JUSQU'À ET Y COMPRIS)	SUSPENSION AUTOMATIQUE/ SANCTION	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE/SANCTION
WSL	5	N/A	1 Match	WSL
	10		2 Matchs	
	15		3 Matchs	
	20		Comme déterminé par une commission de réglementation	
WSL2	5	N/A	1 Match	WSL2
	10		2 Matchs	
	15		3 Matchs	
	20		Comme déterminé par une commission de réglementation	
FA Cup	4 (lorsque le club du joueur participe à une compétition de qualification) et tous les 2 avertissements supplémentaires	Quatrième tour de qualification (lorsque le club du joueur participe à la compétition de qualification)	1 Match	FA Cup
	2 (lorsque le club du joueur passe à la compétition proprement dite ou y participe) et tous les 2 avertissements supplémentaires	Sixième tour (quarts de finale)		
EFL Cup	2	Quarts de finale	1 Match	EFL Cup
	4			
EFL Trophy	2	Quarts de finale	1 Matchs	EFL Trophy
	4		2 Matchs	
FA Trophy	2	Quarts de finale	1 Match	FA Trophy
	4			
	6			
National League Cup	2	Quarts de finale	1 Matchs	National League Cup
	4		2 Matchs	
Women's FA Cup	2 (lorsque le club de la joueuse ou du joueur accède au troisième tour ou après) et tous les 2 avertissements supplémentaires"	Quarts de finale	1 Match	Women's FA Cup
FA Women's League Cup	2 et tous les 2 avertissements supplémentaires	Fin de la phase de groupes	1 Match	FA Women's League Cup

Catégorie 2: Joueurs des clubs de Premier League, EFL Leagues et National League disputant des matchs compétitifs hors équipe première (NFTM) dans des équipes masculines ouvertes, en dessous de 19 ans, 18 ans et des équipes de l'Académie:

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS SE SONT ACCUMULÉS	NOMBRE D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	LIMITE (JUSQU'À ET Y COMPRIS)	SUSPENSION AUTOMATIQUE/ SANCTION	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE/SANCTION
NFTM (hors EFL Trophy et National League Cup)	5	31 décembre	1 Match	NFTM (hors EFL Trophy et National League Cup)
	10	Deuxième dimanche d'avril	2 Matchs	
	15	Dernier jour de la même saison de jeu	3 Matchs	
	20	Dernier jour de la même saison de jeu	Comme déterminé par une commission de réglementation	
EFL Trophy	2	Quarts de finale	1 Match	EFL Trophy
	4		2 Matchs	
National League Cup	2	Quarts de finale	1 Match	National League Cup
	4		2 Matchs	

- Les suspensions imposées pour avoir atteint ces seuils dans les Matchs de compétition de l'équipe première et les Matchs de compétition hors équipe première prendront effet immédiatement.

Catégorie 3: Joueuses ou joueurs associés à une équipe participant à la National League (North et South Divisions), à l'Isthmian League, à la Northern Premier League, à la Southern League et à la FA Women's National League jouant des matches dans n'importe quelle ligue, compétition de coupe de ligue, The FA Challenge Cup, The FA Trophy et The FA Women's Challenge Cup :

COMPÉTITION DANS LAQUELLE LES AVERTISSEMENTS SE SONT ACCUMULÉS	NOMBRE D'AVERTISSEMENTS ACCUMULÉS	LIMITE (JUSQU'À ET Y COMPRIS)	SUSPENSION AUTOMATIQUE/ SANCTION	SANCIÓN	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE/SANCTION
a) National League (North et South Divisions), Isthmian League, Northern Premier League, Southern League ou FA Women's National League et b) Compétition de coupe en ligue	5	30 novembre	1 Match	£20.00	a) Ligue dans laquelle l'équipe du joueur participe à la compétition; et b) Compétition de coupe en ligue
	10	Deuxième dimanche de mars	2 Matches		
	15	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	3 Matches		
	20	Dernier jour de la saison de jeu du championnat concerné avant les Matches de barrage.	Comme déterminé par une commission de réglementation		
FA Cup	4 (lorsque le club du joueur participe à la compétition de qualification et tous les 2 avertissements supplémentaires)	Quatrième tour de qualification (lorsque le club du joueur participe à la compétition de qualification)	1 Match	N/A	FA Cup uniquement
	2 (lorsque le club du joueur passe à la compétition proprement dite ou y participe) et tous les 2 avertissements supplémentaires)	Sixième tour (quarts de finale)			
FA Trophy	4 et tous les 2 avertissements supplémentaires	Sixième tour (quarts de finale)	1 Match	N/A	FA Trophy uniquement
Women's FA Cup	4 et tous les 2 avertissements supplémentaires	Quarts de finale	1 Match	N/A	Women's FA Cup

- Les suspensions qui sont imposées pour avoir atteint ces seuils commenceront 7 jours après le dernier avertissement (ou immédiatement avant les matches de barrage si la date du dernier avertissement date de moins de 7 jours avant le premier match de barrage). Les suspensions imposées pour avoir dépassé ces seuils hors équipe première seront traitées par l'association de comté à laquelle le club est affilié.
- FA Cup (hommes) : les comptes d'avertissements sont réinitialisés à la fin de la compétition de qualification.

CARTONS ROUGES

Les suspensions pour cartons rouges s'appliquent à la fois aux compétitions de ligue et de coupe, comme l'indiquent les tableaux ci-dessous. Toutefois, si l'exclusion a lieu lors d'un match de l'EFL Trophy ou de la National League Cup, la suspension doit être purgée exclusivement dans cette compétition, sauf indication contraire de The FA. Une deuxième expulsion au cours d'une saison ajoute une suspension de match supplémentaire au nombre indiqué ci-dessous, une troisième expulsion en ajoute deux, et ainsi de suite.



Catégorie 1: Les joueurs des clubs de Premier League, EFL Leagues, National League, WSL et WSL2 jouant des Matches de compétition en équipe première:

INFRACTION PASSIBLE D'EXCLUSION	SUSPENSION AUTOMATIQUE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE
Priver l'équipe adverse d'un but ou d'une occasion de but manifeste par une faute de main	1 Match	a. Ligue correspondante dans laquelle le club du joueur concourt ; b. FA Cup ; c. EFL Cup (le cas échéant) ; d. FA Trophy (le cas échéant) ; e. Women's FA Cup (le cas échéant) f. FA Women's League Cup (le cas échéant) (EFL Trophy: sauf spécification contraire de l'Association : (a) si l'infraction passible d'exclusion se produit lors d'un EFL Trophy Match, la suspension automatique correspondante doit être purgée exclusivement dans le cadre de l'EFL Trophy et (b) si l'infraction passible d'exclusion se produit dans tout autre FTM, un EFL Trophy Match ne peut pas être utilisé pour purger une partie de la suspension automatique correspondante.) (National League Cup: sauf indication contraire de l'Association : (a) si l'infraction entraînant l'expulsion se produit lors d'un match de la National League Cup, la suspension automatique correspondante doit être purgée exclusivement dans la National League Cup et (b) si l'infraction entraînant l'expulsion se produit dans tout autre NFM, un match de la National League Cup ne peut pas être utilisé pour purger une partie de la suspension automatique correspondante.)
Refuser un but ou une occasion de but manifeste à un adversaire dont le mouvement global est dirigé vers le but du contrevenant par une infraction passible d'un coup franc	1 Match	
Faute grave	3 Matches	
Cracher sur un adversaire ou toute autre personne	6 Matches	
Comportement violent	3 Matches	
Utiliser un langage et/ou des gestes offensants, insultants ou abusifs	2 Matches	
Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match	1 Match	

- La période de suspension commencera immédiatement (à moins que le club n'ait déposé une réclamation pour mise à pied injustifiée ou erreur d'identité).
- Les suspensions de compétition de coupe déclarées sur un Certificat de transfert international (ITC) s'appliquent uniquement aux compétitions de coupe.

Catégorie 2: Les joueurs des clubs de Premier League, EFL Leagues et National League jouant des Matches de compétition hors équipe première dans des équipes masculines d'âge libre, des équipes pour les moins de 19 ans, pour les moins de 18 ans, et dans des équipes scolaires:

INFRACTION PASSIBLE D'EXCLUSION	SUSPENSION AUTOMATIQUE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE
Priver l'équipe adverse d'un but ou d'une occasion de but manifeste par une faute de main	1 Match	Suspension automatique à purger exclusivement en NFTM (hors EFL Trophy et National League Cup) (EFL Trophy : sauf indication contraire de l'Association : (EFL Trophy : sauf indication contraire de l'Association: (a) si l'infraction passible d'exclusion se produit lors d'un EFL Trophy Match, la suspension automatique correspondante doit être purgée exclusivement dans le cadre de l'EFL Trophy et (b) si l'infraction passible d'exclusion a lieu lors d'un autre NFTM, un EFL Trophy Match ne peut être utilisé pour purger une partie de la suspension automatique correspondante). (National League Cup : sauf indication contraire de l'Association: (a) si l'infraction entraînant l'expulsion se produit lors d'un match de la National League Cup, la suspension automatique correspondante doit être purgée exclusivement dans la National League Cup et (b) si l'infraction entraînant l'expulsion se produit dans tout autre NFTM, un match de la National League Cup ne peut pas être utilisé pour purger une partie de la suspension automatique correspondante).
Refuser un but ou une occasion de but manifeste à un adversaire dont le mouvement global est dirigé vers le but du contrevenant par une infraction passible d'un coup franc	1 Match	
Faute grave	3 Matches	
Cracher sur un adversaire ou toute autre personne	6 Matches	
Comportement violent	3 Matches	
Utiliser un langage et/ou des gestes offensants, insultants ou abusifs	2 Matches	
Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match	1 Match	

- La période de suspension commencera immédiatement (à moins que le club n'ait déposé une réclamation pour mise à pied injustifiée ou erreur d'identité).

Catégorie 3: Joueuses ou joueurs associés à une équipe participant à la National League (North et South Divisions), à l'Isthmian League, à la Northern Premier League, à la Southern League et à la FA Women's National League jouant des matches dans n'importe quelle ligue, compétition de coupe de ligue, The FA Challenge Cup, The FA Trophy et The FA Women's Challenge Cup :

INFRACTION PASSIBLE D'EXCLUSION	SUSPENSION AUTOMATIQUE	AMENDE	COMPÉTITIONS AUXQUELLES S'APPLIQUE LA SUSPENSION AUTOMATIQUE
Priver l'équipe adverse d'un but ou d'une occasion de but manifeste par une faute de main	1 Match	£20	a. Ligue dans laquelle l'équipe de la joueuse ou du joueur joue ; b. Compétition de la coupe de la ligue dans laquelle l'équipe de la joueuse ou du joueur joue ; c. FA Cup; d. FA Trophy; et e. Women's FA Cup
Refuser un but ou une occasion de but manifeste à un adversaire dont le mouvement global est dirigé vers le but du contrevenant par une infraction passible d'un coup franc	1 Match		
Faute grave	3 Matches	£40	
Cracher sur un adversaire ou toute autre personne	6 Matches		
Comportement violent	3 Matches		
Utiliser un langage et/ou des gestes offensants, insultants ou abusifs	2 Matches	£30	
Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match	1 Match	£20	

- La période de suspension commencera soit (a) 7 jours après la date de l'infraction passible d'exclusion, soit (b) immédiatement avant les matches de barrage si l'infraction passible d'exclusion a lieu moins de sept jours avant le premier match de barrage ou (c) immédiatement si l'infraction passible d'exclusion est commise durant un match de barrage (à moins que, dans tous les cas, le club ou le joueur n'ait déposé une réclamation pour mise à pied injustifiée ou erreur d'identité).
- La Senior County Cup ne sera pas considérée comme une rencontre en équipe première et ne pourra pas être utilisée pour purger des suspensions pour des matches en équipe première. Tout manquement à la discipline pour la Senior County Cup sera traité par la County FA comme un manquement à la discipline non lié à l'équipe première.

Catégorie 4: Les clubs de Premier League, EFL Leagues, the National League, WSL et WSL2 jouant des Matches amicaux.

- Toute infraction passible d'exclusion par un joueur résultera automatiquement en un Match de suspension pour ce joueur.
- Cette suspension automatique ne peut s'appliquer qu'aux Matches joués par des clubs de la catégorie 4.

MESURES RÉTROSPECTIVES

- The FA peut prendre des mesures rétroactives pour les infractions potentiellement passibles d'un carton rouge qui n'ont pas été pleinement constatées par les arbitres.
- Dans les cas graves ou inhabituels, The FA peut également intervenir même lorsqu'un incident a été constaté ou traité par des officiels de match.
- The FA peut envisager des mesures rétroactives sanctionnant le fait d'avoir réussi à tromper un officiel du match, notamment : (a) un acte clair de simulation donnant lieu à une pénalité ou à l'expulsion d'un adversaire, et (b) le fait de toucher le ballon dans une tentative directe et réussie de marquer. Les cas prouvés entraînent une suspension automatique de deux matches.
- Les joueuses ou joueurs qui sont expulsés doivent quitter le terrain immédiatement et ne pas réagir de manière conflictuelle ou agressive envers les officiels du match. Les joueuses ou joueurs peuvent être signalés pour leur réaction et faire l'objet de mesures disciplinaires supplémentaires.

ENCERCLEMENT DES RESPONSABLES DE MATCH

- Les officiels du match doivent signaler tout incident au cours duquel deux joueuses ou joueurs ou plus d'un même club les encerclent d'une manière susceptible de dégénérer en confrontation.
- Les clubs peuvent faire face à des amendes importantes pour de tels incidents, avec des sanctions considérablement plus importantes en cas de récidive.

CONFRONTATIONS GROUPÉES

- Les officiels du match doivent signaler les incidents au cours desquels deux joueuses ou joueurs ou plus, ou deux responsables de club ou plus, s'en prennent à des joueuses ou joueurs ou à des responsables du club adverse.
- Les clubs peuvent être passibles d'une amende importante pour de tels incidents, les sanctions augmentant considérablement en cas de récidive.

CÉLÉBRATION DES BUTS / INTERACTION AVEC LA FOULE

- Les célébrations excessives ou celles qui provoquent des troubles parmi le public peuvent entraîner des sanctions disciplinaires et, éventuellement, des suspensions de matches. Une ou un arbitre peut intervenir sur le moment et The FA peut prendre des mesures supplémentaires si nécessaire.
- Ne célébrez pas directement devant les supporters de l'équipe adverse, de tels agissements ayant déjà entraîné des lancers de projectiles et des risques de blessures pour les joueuses ou joueurs et les supporters.
- De même, célébrer trop près de vos propres supporters peut provoquer des mouvements de foule et/ou des invasions de terrain, qui ont déjà blessé des supporters et des stewards par le passé. The FA peut, dans ces circonstances, prendre des mesures rétroactives.
- Faites attention à vos gestes envers les joueuses ou joueurs adverses, les officiels ou la foule. Un geste abusif, insultant ou inapproprié peut entraîner une expulsion et/ou une mesure disciplinaire rétroactive.
- Une mesure disciplinaire peut être prise pour des gestes ayant une signification négative ou inappropriée ailleurs dans le monde, même s'ils ne sont généralement pas connus en Angleterre.

- Tout langage ou comportement abusif, insultant ou inapproprié que The FA considère comme dirigé vers une caméra peut entraîner des mesures disciplinaires.
- Il vous est rappelé de ne pas vous approcher des spectateurs qui entrent sur le terrain. Le traitement de ces incidents relève de la responsabilité des stewards.
- Ne vous impliquez pas dans les affaires gérées par les stewards ou la police, ce qui est souvent susceptible d'entraîner d'autres problèmes.

QUE DOIS-JE FAIRE SI UN ENGIN PYROTECHNIQUE EST JETÉ SUR LE TERRAIN?

- Si un dispositif pyrotechnique est jeté sur le terrain, éloignez-vous bien de ce dispositif et n'essayez pas de le retirer vous-même, ce type d'affaire étant géré par les stewards de sécurité.
- Au cours des dernières saisons, plusieurs joueuses ou joueurs ont été sanctionnés par la FA pour avoir célébré à l'aide d'engins pyrotechniques.

AI-JE LE DROIT DE DÉVOILER UN MESSAGE SOUS MON MAILLOT?

- La Loi 4 des Lois du Jeu de l'IFAB stipule que les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber des slogans ou des messages publicitaires sur leurs sous-vêtements. L'équipement de jeu de base obligatoire ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Si vous enfreignez cette loi, vous êtes susceptible de faire l'objet d'un signalement et vous et/ou votre équipe pouvez faire l'objet d'une sanction.

CONTACT UTILE

Pour toute question ou demande concernant les questions relatives au terrain, veuillez prendre contact avec: Disciplinary@TheFA.com





ANTIDOPAGE

QUE DOIS-JE SAVOIR SUR LES CONTRÔLES ANTIDOPAGE?

Vous pouvez être soumis à un test de dépistage de drogues à tout moment et en tout lieu, y compris après un match, lors d'une séance d'entraînement, à la maison ou lorsque vous êtes à l'étranger. Il vous sera demandé de fournir un échantillon d'urine et/ou de sang et vous pourriez être testé(e) plusieurs fois au cours de la saison.

POINTS CLÉS SUR LE DÉPISTAGE

- Tous les tests seront effectués sans préavis. Cela signifie que le test ne sera pas annoncé au préalable.
- Ne refusez pas de passer le test car cela peut entraîner une suspension de 4 ans du football.
- Vous devez rester dans le champ de vision de l'agent de contrôle du dopage (ACD) ou du chaperon à partir du moment où vous avez été informé(e) que vous avez été sélectionné(e) pour un contrôle et jusqu'à la fin de la procédure.
- Si vous êtes sélectionné(e) pour un test de dépistage de drogues, vous êtes tenu(e) de vous présenter immédiatement au poste de contrôle antidopage (PCA).
- Il vous sera demandé d'enlever suffisamment de vêtements pour que l'ACD puisse observer directement le passage de l'urine du corps dans le récipient de collecte.
- La consommation excessive de liquide pendant le processus de contrôle antidopage peut vous exposer à un risque d'hyponatémie dilutive (intoxication par l'eau), lorsque les niveaux de sel chutent en raison d'une surhydratation. De plus, si votre échantillon est trop dilué, vous devrez fournir un ou plusieurs échantillons supplémentaires.
- Veuillez faire preuve de respect envers les responsables antidopage tout au long de la procédure.

DE QUOI PEUT-ON M'ACCUSER?

Certains des points pour lesquels vous pouvez faire l'objet d'accusations disciplinaires liées au dépistage de drogues sont les suivants:

- constater la présence d'une substance interdite dans votre échantillon;
- se soustraire à la collecte d'échantillon, refuser ou s'abstenir de fournir un échantillon;
- ne pas se présenter immédiatement au PCA;
- employer des mots ou adopter un comportement abusifs ou insultants à l'égard d'un agent de contrôle du dopage;
- saboter ou entraver le processus de dépistage des drogues.

En outre, vous pouvez faire l'objet d'accusations disciplinaires pour d'autres infractions liées au dopage, notamment:

- utiliser une substance interdite;
- être en possession d'une substance interdite;
- être impliqué(e) dans le trafic ou l'administration d'une substance interdite;
- aider une autre personne à enfreindre le règlement antidopage;
- s'associer à des membres du personnel d'encadrement des joueurs qui font l'objet d'une exclusion pour une infraction liée au dopage;
- commettre des actes qui menacent ou cherchent à intimider une autre personne afin de la dissuader de partager des informations liées au dopage (également appelé dénonciation), ou mener des représailles contre une autre personne pour cette raison.

Toute violation du règlement antidopage est grave et peut entraîner une période de suspension importante. Par exemple, le refus de se soumettre à un contrôle antidopage peut entraîner une suspension de 4 ans pour une première infraction.

COMMENT PUIS-JE VÉRIFIER SI JE SUIS AUTORISÉ(E) À PRENDRE UN MÉDICAMENT?

Les médicaments utilisés au quotidien peuvent contenir des substances interdites.

Cela inclut les médicaments prescrits par votre médecin et ceux achetés en vente libre dans une pharmacie ou dans un supermarché. Par exemple, certains remèdes contre le rhume et la grippe sont concernés.

En outre, sachez que certains inhalateurs pour l'asthme sont interdits ou ne sont autorisés que dans une certaine mesure.

VÉRIFIEZ TOUJOURS AUPRÈS DU MÉDECIN DE VOTRE CLUB AVANT DE PRENDRE TOUT MÉDICAMENT ET VÉRIFIEZ SUR WWW.GLOBALDRO.COM

Si vous avez un problème de santé légitime et que vous devez utiliser une substance ou une méthode interdite, vous devez vérifier si vous devez demander une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). Une AUT n'est acceptée que s'il n'existe pas d'autres médicaments ou traitements autorisés pouvant être utilisés, et il existe un processus strict et détaillé pour le déterminer.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le processus d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques sur le site Web d'UK Anti-Doping, où vous pouvez utiliser l'Assistant d'AUT pour savoir si vous devez faire une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et déterminer où votre demande doit être soumise.

QUELS SONT LES RISQUES LIÉS À LA PRISE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES?

Les joueurs qui prennent des compléments alimentaires pour répondre à leurs besoins nutritionnels peuvent courir un risque important de se retrouver involontairement positifs à un test pour une substance interdite. Les joueurs sont encouragés à demander conseil à un spécialiste avant de prendre tout produit. Les fabricants de compléments alimentaires ne sont généralement pas réglementés, ce qui signifie que vous ne saurez peut-être jamais exactement ce que vous prenez. Il a été constaté que certains produits contenaient des substances interdites qui ne figurent pas sur l'étiquette et il se peut que votre complément alimentaire contienne une substance interdite.

ÉVALUER LA NÉCESSITÉ

The FA recommande aux joueurs de développer leur régime alimentaire, leur mode de vie et leur entraînement avant d'envisager de prendre des compléments alimentaires. Vous devez évaluer la nécessité de prendre un complément alimentaire spécifique en consultant un nutritionniste agréé ou le médecin de votre club avant de le prendre.

ÉVALUER LE RISQUE

Si vous décidez d'utiliser des compléments alimentaires, vous devez vous assurer que vous minimisez le risque d'un test positif suite à la prise d'un complément alimentaire contaminé. Consultez le site www.informed-sport.com qui fournit un processus de test et d'accréditation des compléments alimentaires et répertorie les produits qui ont été soumis au programme Informed Sport par numéro de lot.*

** The FA décline toute responsabilité pour le contenu des compléments alimentaires approuvés par Informed Sport ou toute autre organisation. Une responsabilité stricte s'applique et les joueurs peuvent encourir une exclusion suite à l'utilisation d'un complément alimentaire contaminé.*

ÉVALUER LES CONSÉQUENCES

Si vous êtes contrôlé positif à une substance interdite contenue dans un supplément, vous risquez une suspension de quatre ans pour une première infraction.

« VOUS ÊTES RESPONSABLE DE TOUT CE QUI SE TROUVE DANS VOTRE CORPS À TOUT MOMENT – L'IGNORANCE N'EST PAS UNE EXCUSE. UN CONTRÔLE POSITIF EN RAISON D'UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE PEUT ENTRAÎNER UNE PÉRIODE DE SUSPENSION IMPORTANTE. »

PRODUITS À BASE DE CANNABIDIOL (CBD)

Il existe un nombre croissant de produits à base de cannabidiol (CBD) qui peuvent être achetés sous forme d'huiles, d'extraits, de vapeurs et d'e-liquides. Le CBD est l'un des quelque 110 cannabinoïdes connus produits par la plante de cannabis. Sa structure chimique est différente de celle du THC, qui est le composé psychoactif que les consommateurs de drogues illicites utilisent pour « planer ». Le CBD n'a pas cet effet. Le CBD ne figure actuellement pas sur la liste des produits interdits de l'Agence mondiale antidopage. Par conséquent, son utilisation est autorisée dans le sport. Cependant, malgré le statut autorisé du CBD, les joueurs doivent toujours prendre en compte le risque d'ingérer par inadvertance un produit à base de CBD dont la concentration en THC est plus élevée que prévu ou qui contient un autre cannabinoïde interdit dans le sport par contamination.

L'utilisation de tout produit à base de CBD se fait aux propres risques du joueur. Pour consulter la note d'information pour les athlètes de UK Anti-Doping concernant les produits à base de CBD, consultez la page: www.ukad.org.uk/cannabidiol-cbd.

QUE DOIS-JE SAVOIR À PROPOS DE WHEREABOUTS? (PREMIER LEAGUE ET ENGLISH FOOTBALL LEAGUE)

Tous les joueurs de Premier League et English Football League (EFL) doivent être conscients de leurs obligations en matière de localisation.

Si vous n'assistez pas à une séance d'entraînement ou si vous partez plus tôt ou arrivez plus tard, vous devez en informer The FA.

SOUVENEZ-VOUS:

1. Si vous manquez un entraînement ou arrivez en retard, prévenez The FA avant la séance d'entraînement.
2. Si vous quittez l'entraînement plus tôt, prévenez The FA avant de partir, en indiquant clairement que vous partez plus tôt.
3. Lorsque vous informez The FA, vous devez fournir votre :
 - a. nom complet,
 - b. club,
 - c. adresse, y compris un code postal, et
 - d. un créneau d'une heure pendant lequel vous êtes disponible pour un test (à l'adresse).
4. Le créneau horaire doit être au moins deux heures après que vous avez notifié votre absence à The FA et doit être compris entre 6h00 et 23h00. Par exemple, si vous notifiez votre absence à The FA à 9h00, votre créneau horaire d'une heure peut commencer au plus tôt à 11h00.
5. Veillez à être présent(e) à l'adresse indiquée pendant toute l'heure.
6. Si vous participez à une activité du club dans un lieu différent de celui de la séance d'entraînement du club prévue, vous devez en informer The FA, de préférence avant la séance d'entraînement et, dans tous les cas, avant de quitter le lieu original (le cas échéant) pour vous déplacer, en indiquant le lieu et l'heure de votre nouvel entraînement.

CONSEILS AUX JOUEURS :

- Soumettez les informations concernant votre emplacement avant la date limite de soumission, par exemple la veille de la session d'entraînement prévue si vous savez que vous serez absent.
- Si vous devez vous absenter pendant une longue période au cours de la session d'entraînement, informez-en The FA et proposez un créneau horaire d'une heure (1) pour les tests ainsi que le lieu où vous vous trouverez pendant votre absence.

SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LOCALISATION, VOUS RISQUEZ UN CONTRÔLE MANQUÉ. SI VOUS RECEVEZ TROIS CONTRÔLES MANQUÉS AU COURS D'UNE PÉRIODE CONTINUE DE 12 MOIS, VOUS RISQUEZ UNE SUSPENSION DU FOOTBALL POUR AU MOINS 12 MOIS. VOUS POUVEZ ÊTRE CONTRÔLÉ(E) À TOUT MOMENT ET EN TOUT LIEU, QUE VOUS AYEZ ÉTÉ ABSENT(E) OU NON DE L'ENTRAÎNEMENT CE JOUR-LÀ. CELA INCLUT LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE CONTRÔLÉ(E) À DOMICILE À TOUT MOMENT. LES CLUBS SONT TENUS DE FOURNIR À THE FA UNE LISTE DES ADRESSES OÙ CHACUN DE LEURS JOUEURS RÉSIDE HABITUELLEMENT.

QUI DOIS-JE CONTACTER SI JE VEUX SIGNALER UN CAS DE DOPAGE DANS LE FOOTBALL?

La protection d'un sport propre dépend de la participation de chacun. Si vous sentez que quelque chose n'est pas correct, exprimez-vous, même s'il s'agit d'un cas minime. Il y a quatre façons de s'exprimer. Vous pouvez faire part de vos préoccupations par courriel pys@reportdoping.com, en ligne (recherche : **Protect Your Sport**) ou par téléphone **08000 32 23 32**.

Si vous préférez contacter The FA directement, veuillez envoyer un courriel à anti-doping@TheFA.com.

RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE DROGUES SOCIALES

En plus des contrôles antidopage, The FA mène également un programme de dépistage des drogues sociales.

Pour rappel, le programme de dépistage des drogues sociales de The FA est entièrement distinct du programme antidopage. Les tests seront effectués par une agence externe en présence d'un agent de supervision de The FA pour faciliter le bon déroulement du processus.

Les « drogues sociales », notamment la cocaïne, l'ecstasy (MDMA), la kétamine et le cannabis, sont interdites par The FA à tout moment. Un contrôle positif à une drogue sociale en dehors d'un match (c'est-à-dire à l'entraînement) constitue une infraction au règlement de The FA relatif aux drogues sociales et peut entraîner une amende (pour une première infraction). Toutefois, le fait de refuser ou de s'abstenir de fournir un échantillon et de réaliser le test peut entraîner une suspension de 4 à 12 mois.

DÉPISTAGE DES DROGUES SOCIALES

- Les procédures de test seront différentes de celles mises en œuvre dans le cadre du programme antidopage, où les cheveux et/ou l'urine et/ou toute autre matière biologique appropriée sont prélevés. Veuillez noter que vous ne pouvez pas décider du type d'échantillon à fournir.
- Les joueurs sont obligés de se soumettre à un test de dépistage de drogues sociales. Ne refusez pas ou n'évitez pas un test de dépistage de drogues sociales, car cela peut entraîner une suspension à long terme du football.

QUELLES SONT LES SANCTIONS POUR LES DROGUES SOCIALES?

- Pour une première infraction, le joueur recevra un avertissement, une amende, et devra suivre un cours obligatoire d'éducation et/ou de conseil/traitement.
- En cas de deuxième infraction ou d'infraction ultérieure, le joueur sera suspendu pour une période de trois mois, réduite à un mois si le joueur accepte de suivre un cours d'éducation et/ou de conseil/traitement.
- En cas de refus de se soumettre à un test ou d'abstention de participation à une collecte d'échantillon, une suspension de 4 à 12 mois sera imposée.
- Pour de plus amples informations sur les sanctions, veuillez consulter le règlement de The FA relatif aux drogues sociales.

OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATIONS SUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE ET LES DROGUES SOCIALES?

VIDÉOS SUR LA LUTTE ANTIDOPAGE DE THE FA

Pour plus d'informations sur tout ce qui précède, une série de courtes vidéos éducatives sur la lutte contre le dopage sont disponibles sur le site Web de The FA à l'adresse: www.thefa.com/anti-doping.

CONTACTS UTILES:

L'équipe antidopage de The FA

e-mail : anti-doping@thefa.com

FA Whereabouts

e-mail : whereabouts@TheFA.com

Tél: **0844 980 8210** (service de messagerie 24h/24)

Numéro SMS de FA Whereabouts:

Tel: **07800 140062**

Signalement du dopage dans le football:

Tél: **08000 32 23 32**

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un de confiance au sujet des drogues sociales, vous pouvez contacter la Sporting Chance Clinic au numéro info@sportingchanceclinic.com

Tél: **0870 220 0714**

Sites Web:

www.TheFA.com/anti-doping – accès à toutes les ressources d'éducation antidopage

www.globaldro.com – pour vérifier les médicaments. Ce site Web est compatible avec les téléphones portables, ce qui vous permet de vérifier le statut des médicaments lors de vos déplacements

www.wada-ama.org – pour consulter la version la plus récente de la liste des interdictions

www.informed-sport.com – fournit un processus de test et d'accréditation pour les compléments alimentaires*

www.ukad.org.uk/tue-application – pour demander une AUT

**The FA soutient le programme Informed Sport. Cependant, The FA décline toute responsabilité pour le contenu des compléments alimentaires testés par Informed-Sport ou des programmes d'accréditation similaires.*

AGENTS DE FOOTBALL

QUE DOIS-JE SAVOIR EN CE QUI CONCERNE LES AGENTS DE FOOTBALL?

Vous n'êtes pas obligé(e) d'avoir recours à un agent de football pour vous représenter. Toutefois, si vous choisissez d'en engager un, celui-ci doit impérativement être inscrit auprès de la The FA. Vous pouvez vérifier si un agent est enregistré sur TheFA.com et/ou en lui demandant de vous montrer sa **carte d'identité numérique**.

Si vous avez conclu un contrat d'exclusivité avec un agent de football agréé par The FA, vous ne devez pas signer d'accord similaire avec un autre agent agréé.

Vous ne pouvez pas être représenté(e) par un agent de football agréé par The FA avant le 1er septembre de l'année scolaire (du 1er septembre au 31 août inclus) de vos 16 ans. Par ailleurs, un agent agréé ne peut percevoir des honoraires que pour des services liés à un contrat professionnel, et seulement à partir de l'entrée en vigueur de ce contrat.

Les agents de football agréés par The FA qui souhaitent représenter des joueurs de moins de 18 ans doivent également recevoir une autorisation supplémentaire de The FA. Il est contraire à la réglementation en vigueur qu'une personne ne disposant pas de cette autorisation vous représente si vous avez moins de 18 ans. La liste des agents de The FA et l'identifiant numérique de l'agent indiquent si celui-ci est habilité à travailler avec des joueurs de moins de 18 ans. Un agent de football agréé par The FA ne peut pas vous contacter avant votre 18e anniversaire sans l'autorisation écrite de votre tuteur légal. Votre tuteur légal doit également fournir un consentement signé si vous choisissez de signer un accord de représentation avec un agent de football agréé par The FA.

Vous devez obligatoirement conclure un contrat de représentation avec votre agent de football agréé par The FA. Veillez à ce qu'une copie de ce contrat vous soit remise, dûment signée par l'agent de football agréé par The FA et portant une date. Vous devez vérifier attentivement les termes de l'accord et demander un avis juridique si nécessaire. L'accord avec votre agent de football agréé par The FA ne peut durer qu'un maximum de 2 ans. Cette durée ne peut être prolongée que par la conclusion d'un nouvel accord de représentation.

Au moment d'effectuer une transaction, telle qu'un nouveau contrat, un transfert permanent ou un prêt, il vous sera demandé de signer un formulaire de déclaration appelé formulaire AF1. Vous devez vous assurer que toutes les informations figurant sur ce formulaire sont exactes avant de le signer, car vous pouvez être tenu(e) responsable de toute information inexacte.

L'agent de football agréé par The FA doit vous fournir une déclaration annuelle détaillant tous les paiements qu'il a reçus au titre des services qui vous ont été fournis dans les 30 jours suivant le 30 juin de chaque année.

Il est interdit aux joueurs et aux entraîneurs d'avoir un intérêt dans les affaires d'un agent de football ou de son agence.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LES AGENTS DE FOOTBALL, VEUILLEZ ENVOYER UN EMAIL À FOOTBALLAGENTSQUERIES@THEFA.COM. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ WWW.THEFA.COM/FOOTBALLAGENTS

APPROBATION DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Les joueurs, les dirigeants et les entraîneurs qui n'ont pas le droit de travailler au Royaume-Uni auront besoin d'une Approbation de l'instance dirigeante (Governing Body Endorsement - GBE) avant de pouvoir obtenir un visa.

Pour recevoir une GBE, la personne doit satisfaire les critères pertinents.

Les critères GBE les plus récents se trouvent sur **TheFA.com**.

INTÉGRITÉ LIÉE AUX PARIS

QUELLES SONT LES RÈGLES EN MATIÈRE DE PARIS?

Vous n'êtes pas autorisé(e) à parier sur n'importe quel aspect du football mondial ; cela inclut les paris sur n'importe quel match ou compétition, sur les événements d'un match ou d'une compétition, ou sur toute autre question relative au football (comme les marchés du prochain manager ou les transferts). N'oubliez pas que les événements sur le plan technique sont considérés comme faisant partie d'un match et que les paris sur les marchés des nouveautés en lien avec un match sont également interdits.

Vous n'êtes pas autorisé(e) à demander ou à donner l'ordre à quelqu'un d'autre de faire l'un des paris ci-dessus en votre nom.

Cette règle s'applique aux paris effectués en personne, par téléphone, en ligne ou même avec des amis.

Les opérateurs de paris sont tenus de signaler à The FA et à la Commission des jeux tout pari effectué en violation des règles de The FA. Ils peuvent également rechercher votre historique de paris.

Les joueurs ne sont pas autorisés à participer à des publicités télévisées/radio pour des sociétés de paris qui encouragent les paris sur les marchés du football. Les joueurs doivent demander conseil avant de s'engager dans tout type de publicité pour les paris autres que le parrainage de maillots.

Sporting Chance propose une aide et un soutien aux joueurs confrontés à des problèmes de paris et de dépendance, et est joignable à l'adresse: **info@sportingchanceclinic.com**.

POURQUOI DOIS-JE ÊTRE PRUDENT(E) LORSQUE JE PARTAGE DES INFORMATIONS INTERNES?

Une information interne est une information dont vous avez connaissance en raison de votre position dans le football et qui n'est pas publiquement disponible. Par exemple, il peut s'agir d'informations sur une blessure ou la sélection de l'équipe.

Vous n'êtes pas autorisé(e) à communiquer à quelqu'un d'autre des informations internes que cette personne peut ensuite utiliser pour parier.

Vous pouvez être accusé(e) d'avoir communiqué des informations internes par n'importe quel moyen, notamment par le bouche-à-oreille, par SMS ou autre message instantané, par e-mail, par écrit ou par une publication sur les réseaux sociaux.

QUE FAIRE SI L'ON ME DEMANDE DE TRUQUER UN MATCH?

Le trucage consiste à organiser à l'avance le résultat ou le déroulement d'un match ou d'une compétition, ou de tout événement au cours d'un match ou d'une compétition (c'est-à-dire le trucage ponctuel), ce qui peut inclure le comportement dans la surface technique.

Le trucage est interdit et traité avec le plus grand sérieux.

En outre, le fait d'offrir ou d'accepter (ou même simplement d'accepter d'offrir ou d'accepter) toute récompense ou tout pot-de-vin lié de quelque manière que ce soit à l'influence du résultat ou du déroulement d'un match ou d'une compétition ou de tout événement au sein d'un match ou d'une compétition est également interdit et grave.

Si vous essayez de procéder à un trucage, vous risquez de vous faire prendre et d'être accusé(e) par The FA.

Si l'accusation est avérée, cela peut entraîner une suspension majeure, voire dans certains cas une interdiction à vie. Les infractions de trucage peuvent également faire l'objet d'enquêtes et de poursuites pénales.

COMMENT SIGNALER UNE APPROCHE EN VUE DU TRUCAGE D'UN MATCH/DÉS SCORES?

Si vous êtes approché(e) pour procéder à un trucage ou si vous soupçonnez qu'un collègue ou une personne que vous connaissez a été approchée pour procéder à un trucage ou est impliquée dans un trucage, vous devez le signaler immédiatement à The FA au numéro de téléphone ou à l'adresse électronique ci-après.

LE FAIT DE NE PAS SIGNALER CES INFORMATIONS PEUT ENTRAÎNER UNE ACCUSATION À VOTRE ENCONTRE PAR THE FA.

INFRACTIONS COMMISES DANS D'AUTRES SPORTS

The FA peut prendre des mesures disciplinaires à votre rencontre si l'organe disciplinaire d'un autre sport constate que vous avez commis une infraction en matière de paris ou de trucage ou une infraction connexe en vertu des règles de cet autre sport.

CONTACTS UTILES

Si vous avez des questions ou souhaitez envoyer un rapport, veuillez contacter:

e-mail: integrity@TheFA.com.

Tél: **0208 795 9640**

www.TheFA.com/betting

COMMENTAIRES AUX MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

POURQUOI DOIS-JE FAIRE ATTENTION À CE QUE JE PUBLIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU À CE QUE JE DIS AUX MÉDIAS?

TOUT COMMENTAIRE AUX MÉDIAS ET TOUTE PUBLICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX TELS QUE X, FACEBOOK, TIKTOK, TWITCH, SNAPCHAT ET INSTAGRAM PEUVENT ÊTRE SOUMIS À LA JURIDICTION DISCIPLINAIRE DE THE FA.

À NE PAS FAIRE:

- Utiliser un langage ou des images menaçantes, indécentes, abusives ou insultantes.
- Utiliser un langage discriminatoire.
- Impliquer la partialité ou attaquer l'intégrité des officiels de match (y compris les officiels de la VAR).
- Faire des commentaires sur un officiel de match désigné (y compris les officiels de la VAR) avant un match. Veuillez noter que The FA peut prendre des mesures disciplinaires même dans des circonstances où l'officiel de match n'est pas nommé par le joueur, ou si l'officiel de match n'a pas encore été désigné pour le match suivant.
- Se montrer personnellement offensant à l'égard des officiels de match.

Dans ces exemples, des accusations peuvent être portées. Il peut également s'agir de commentaires négatifs et/ou provocants répétés concernant la performance d'un officiel de match.

Des poursuites peuvent être engagées pour tout commentaire ou publication susceptible de porter atteinte aux intérêts au sens large du football ou de jeter un discrédit sur le jeu.

TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DOIT ÊTRE ADRESSÉE À [INTEGRITY@THEFA.COM](mailto:integrity@thefa.com).

SOUVENEZ-VOUS:

- La republication est traitée de la même manière que la publication d'un commentaire.
- Vous êtes responsable de tout ce qui se trouve sur votre compte à tout moment, que vous l'ayez publié ou non.
- N'utilisez que des mots, des phrases et des images dont vous êtes sûr à 100 % de la signification. L'ignorance ne constitue pas une défense.
- Vos commentaires et vos publications peuvent avoir un impact sur votre future carrière.
- Supprimez toute publication inappropriée dès que possible.
- Vous êtes responsable de tout ce qui se trouve sur votre compte, y compris les publications plus anciennes dont vous ne vous souvenez peut-être plus, mais qui sont encore sur votre compte.
- Faites attention à ce que vous « aimez ».

LES SANCTIONS POUR CES INFRACTIONS PEUVENT ÊTRE PÉCUNIAIRES ET/OU DES MATCHS DE SUSPENSION.

CONTACT UTILE

Pour toute question ou demande relative aux commentaires aux médias ou à des problèmes liés aux réseaux sociaux, veuillez contacter: integrity@TheFA.com.

DISCRIMINATION

QU'EST-CE QU'UN ABUS DISCRIMINATOIRE?

L'ABUS DISCRIMINATOIRE COMPREND UNE RÉFÉRENCE, EXPLICITE OU IMPLICITE, À UN OU PLUSIEURS DES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

- Origine ethnique
- Couleur de peau
- Race
- Nationalité
- Religion ou croyance
- Sexe
- Genre
- Changement de sexe
- Orientation sexuelle
- Handicap

PUIS-JE FAIRE L'OBJET D'UNE ACCUSATION POUR DES MESSAGES ENVOYÉS EN PRIVÉ OU EN DEHORS D'UN CONTEXTE FOOTBALLISTIQUE?

Les joueurs doivent savoir qu'un langage ou un contenu discriminatoire peut entraîner des mesures disciplinaires même s'il est partagé dans un message « privé », notamment par SMS, par e-mail, via un compte privé sur les réseaux sociaux ou un message WhatsApp. The FA peut également prendre des mesures pour un langage ou un comportement discriminatoire qui se produit en dehors d'un contexte footballistique, par exemple, l'utilisation d'un langage discriminatoire lors d'une sortie nocturne. En outre, tout club ou participant doit signaler toute allégation ou discrimination signalée au sein d'un club, qu'elle fasse l'objet ou non d'une procédure interne, ou jugée ou non par le Conseil des Prud'hommes ou autre.



QUE DOIS-JE FAIRE SI JE VOIS OU J'ENTENDS UN ABUS DISCRIMINATOIRE?

SI VOUS OU UN AUTRE JOUEUR ÊTES VICTIME D'UN ABUS DISCRIMINATOIRE LORS D'UN MATCH, QUE CE SOIT DE LA PART DU PUBLIC OU D'UN AUTRE PARTICIPANT, SIGNEZ-LE À UN RESPONSABLE DE MATCH DÈS QUE POSSIBLE ET SUIVEZ LES PROTOCOLES RELATIFS AUX JOURS DE MATCH CI-DESSOUS:

DISCRIMINATION PAR LES SUPPORTERS

- L'incident doit être signalé en premier lieu à l'arbitre.
- L'arbitre doit signaler l'incident au responsable de la sécurité du club accueillant la rencontre (ou au représentant compétent du club accueillant la rencontre) et à la police par l'intermédiaire du quatrième responsable. (Si aucun quatrième responsable n'a été désigné, l'arbitre doit arrêter le jeu et signaler l'incident à un membre de la direction de la sécurité du club accueillant la rencontre et noter l'incident avec un arbitre assistant).
- La police et le responsable de la sécurité doivent chercher à identifier la ou les personnes responsables et prendre les mesures appropriées pendant que le match se poursuit.
- Si, dans un délai convenu par le responsable de la sécurité et l'arbitre, le problème persiste, l'arbitre (en consultation avec la police et le responsable de la sécurité/le représentant du club accueillant la rencontre) peut retirer les joueurs du terrain et suspendre le match, afin de donner à la police et au responsable de la sécurité/au représentant du club accueillant la rencontre une nouvelle occasion de régler le problème.
- Si la question ne peut être traitée de manière satisfaisante et que le bien-être des participants, en matière de menace d'abus continu, reste menacé, l'arbitre doit envisager d'arrêter le match.
- Toute décision de suspendre ou d'arrêter un match doit être prise par l'arbitre après consultation de la police, du responsable de la sécurité et (en fonction du match)
 - o du Premier League Match Centre; ou
 - o de l'EFL Football Services Department ou du directeur; ou
 - o du représentant du club accueillant la rencontre, et après consultation des directeurs et capitaines d'équipe.

Lorsqu'il n'y a pas de policiers présents dans le stade, la décision initiale revient au responsable de la sécurité, y compris l'information de la police.

Lorsque le responsable de la sécurité ou la police ne sont pas présents, la décision initiale doit être prise en consultation avec l'arbitre et le représentant du club accueillant la rencontre.

Si vous participez à un match de l'UEFA, le protocole applicable, en 3 étapes, est légèrement différent. Consultez le site [UEFA.com](https://www.uefa.com) pour de plus amples informations.

Dans les cas où il existe des preuves évidentes de chants discriminatoires chantés en groupe par les supporters d'un club dans un stade (et non par un ou deux supporters individuels), des mesures disciplinaires formelles seront prises. Dans les cas où The FA est informée qu'un supporter individuel (ou un petit nombre d'individus) est à l'origine d'un abus discriminatoire dans un stade, The FA enquêtera sur les mesures prises par le club pour faire face à cet abus afin de déterminer si une action disciplinaire formelle est prise.

DISCRIMINATION PAR LES PARTICIPANTS

- L'incident doit en premier lieu signalé à l'arbitre dès que possible.
- L'arbitre prendra des notes complètes sur toute discussion dès que possible.
- Les responsables de Match peuvent prendre connaissance d'incidents dont ils n'ont pas été témoins au cours d'un match. Si cela se produit, l'arbitre doit s'assurer que des notes complètes de l'incident sont prises à ce moment-là. Là encore, cela peut impliquer l'utilisation du système de communication pour s'assurer que le quatrième responsable dispose d'un enregistrement complet des mots utilisés.
- Peu après la fin du match, l'arbitre doit inviter la personne qui a fait l'allégation, accompagnée d'un membre de son club, dans le vestiaire de l'arbitre. L'arbitre doit confirmer avec le joueur les mots exacts utilisés dans l'allégation afin qu'il soit certain de ce qui est signalé.
- Après cette réunion, l'arbitre doit inviter la personne faisant l'objet de l'allégation, toujours accompagnée d'un membre de son club, dans le vestiaire. L'arbitre doit informer ce joueur de la nature de l'allégation. Si le joueur fait des commentaires, ceux-ci doivent être enregistrés.
- Un rapport d'incident extraordinaire est alors soumis à The FA pour enquête.

La sanction standard pour une infraction consistant en des propos discriminatoires sur le terrain de la part d'une participante ou un participant (par exemple une joueuse ou un joueur à l'encontre d'un autre joueur) sera de **10 matches**. Cette sanction peut être augmentée ou diminuée en fonction des circonstances atténuantes ou aggravantes, mais une **suspension minimale de 6 matches** sera imposée et inclura une formation obligatoire, ainsi qu'une amende éventuelle.

Une sanction supérieure à 12 matches peut être imposée en cas de circonstances aggravantes présentant un nombre significatif ou une pondération significative.

Dans certaines circonstances, une suspension en matière de match n'est pas appropriée et une suspension en matière de durée sera imposée à la place.

Toute récidive d'infraction sera traitée avec le plus grand sérieux.

PAR QUELS AUTRES MOYENS PUIS-JE SIGNALER UNE DISCRIMINATION?

Si vous voyez ou entendez une discrimination sur le terrain, sur le terrain d'entraînement ou dans les tribunes, veuillez nous contacter pour le signaler:

par e-mail à The FA : integrity@TheFA.com

ou vous pouvez contacter Kick It Out: info@kickitout.org

Vous pouvez également télécharger l'application de Kick It Out pour vous aider à signaler les cas d'inconduite.

QUE FAIRE SI JE CONSTATE UN ABUS DISCRIMINATOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX?

Si vous voyez une publication sur les réseaux sociaux qui vous semble discriminatoire, vous pouvez le signaler au site ou à la plateforme où elle a été postée.

Toutes les plateformes disposent d'équipes désignées qui examinent les signalements et prennent les décisions relatives à la suppression des publications. Il est également conseillé de le signaler à votre club et/ou à votre ligue.



PROTECTION DES ENFANTS

COMMENT PUIS-JE CONTRIBUER À LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LE FOOTBALL?

Les enfants et les jeunes (moins de 18 ans) admirent naturellement les joueurs professionnels ; leur comportement a donc une influence et un impact puissants. Vous pouvez entrer en contact avec des jeunes de moins de 18 ans de différentes manières : en tant que joueurs, supporters, lors de visites dans les écoles ou les hôpitaux, dans le cadre de programmes communautaires ou dans les bars et les clubs.

Il est de la responsabilité de chacun de protéger les enfants et les jeunes, tant sur le terrain qu'en dehors. Il est important que vous soyez attentif à ne pas mettre un enfant, un jeune ou vous-même en danger.

The FA enquête sur tous les problèmes de protection, ce qui, selon le cas, peut impliquer le club, la ligue, la police et les autorités locales.

Pour vous protéger et protéger les moins de 18 ans, assurez-vous d'être accompagné(e) lors de vos apparitions personnelles et conscient(e) des contacts personnels avec les jeunes de moins de 18 ans, par exemple lorsque vous signez des t-shirts, utilisez les réseaux sociaux et posez pour des photos.

À NE PAS FAIRE:

- Donner vos coordonnées sur les réseaux sociaux.
- Accepter des jeunes de moins de 18 ans comme « amis » sur vos réseaux sociaux personnels ou participer à des communications.
- Se retrouver seul avec des fans de moins de 18 ans.
- Boire de l'alcool avant ou pendant le travail ou lors d'une apparition avec des jeunes de moins de 18 ans.
- Faire des commentaires ou des gestes à caractère sexuel à l'égard de jeunes de moins de 18 ans, que ce soit en personne, par SMS, par téléphone, par ordinateur ou par les réseaux sociaux, et ce, même pour s'amuser.
- Toucher des enfants de manière inappropriée.
- Utiliser un langage grossier ou discriminatoire ou faire des gestes abusifs.
- Offrir des cadeaux personnels à des jeunes de moins de 18 ans.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la protection, veuillez en parler au responsable désigné de la protection des enfants de votre club ou contactez safeguarding.children@TheFA.com.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce guide ne sert que de résumé des règles et réglementations clés pour les joueuses ou joueurs des clubs de la Premier League, l'EFL, la National League, la WSL, la WSL2, la National League (North et South), l'Isthmian League, la Northern Premier League, la Southern League et The FA WNL Southern Premier Division, The FA WNL Northern Premier Division, The FA WNL Division 1 North, The FA WNL Northern Premier Division, The FA WNL Division 1 Midlands, The FA WNL Division 1 South East et The FA WNL Division 1 South West Pour plus de détails et une compréhension complète, les participantes et participants doivent toujours se référer aux règles et réglementations applicables telles qu'elles sont énoncées dans leur intégralité dans la dernière version du manuel de The FA (accessible ici www.TheFA.com/handbook) et/ou contacter le service concerné de The FA pour plus d'informations.

En cas d'incohérence entre ce guide et les règles et règlements de The FA ces derniers prévaudront.

Ce guide a été préparé en anglais, néerlandais, français, allemand, italien, portugais et espagnol. En cas de conflit entre la version anglaise du présent guide et toute traduction du présent guide dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise prévaudra.

SITE WEB DES RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Pour de plus amples informations sur l'un de ces thèmes, veuillez consulter le site: www.TheFA.com/football-rules-governance.

INFORMATIONS ESSENTIELLES POUR LES JOUEURS DANS UNE APPLICATION

Ces directives sont disponibles dans une application gratuite, de même que du contenu vidéo supplémentaire. L'application peut être téléchargée dans l'App Store (IOS) ou sur Google Play (Android).

PROFESSIONAL FOOTBALLERS ASSOCIATION

Si vous souhaitez aborder l'une de ces questions avec la PFA, vous pouvez la contacter aux coordonnées suivantes:

E-mail: info@thepfa.co.uk.

Tél: **+44 (0) 161 236 0575**





FOR ALL

The Football Association
Wembley Stadium
London HA9 0WS
T: +44 (0)800 169 1863
F: +44 (0)800 169 1864
W: TheFA.com